



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil de la magistrature
Justizrat

Fribourg, le 12 juin 2024

Communiqué de presse

Le Conseil de la magistrature félicite la juge cantonale Sandra Wohlhauser pour son élection en tant que juge ordinaire au Tribunal fédéral

Ce 12 juin, l'Assemblée fédérale a élu Mme Sandra Wohlhauser, actuellement juge au Tribunal cantonal, dont elle assume en 2024 la vice-présidence, au poste de juge ordinaire au Tribunal fédéral. Le Conseil de la magistrature félicite Mme Wohlhauser pour cette élection et lui adresse ses meilleurs vœux d'accomplissement professionnel et personnel dans sa future nouvelle fonction.

L'élection de Sandra Wohlhauser, à 48 ans, couronne une déjà riche carrière au service de la justice en général, et du Pouvoir judiciaire fribourgeois en particulier. Parfaitement bilingue français-allemand, Mme Wohlhauser a obtenu une licence en droit de l'Université de Fribourg en 2000, puis son brevet d'avocat quatre ans plus tard.

Après avoir brièvement œuvré comme greffière ad hoc auprès du Tribunal pénal économique et du Tribunal pénal de la Sarine, elle devient en 2004 greffière adjointe auprès du Tribunal cantonal (TC). Dans cette fonction, elle assume en parallèle la charge de cheffe du projet « Harmonisation Tribuna » (logiciel de publication des arrêts du TC).

Dès 2008, elle poursuit sa carrière comme avocate auprès d'une étude de la place, avant de revenir au Tribunal cantonal en 2016 à la faveur de son élection comme juge cantonale par le Grand Conseil. Présidente de la Cour de protection de l'enfant et de l'adulte, vice-présidente de la Chambre pénale ainsi que de la 1^{er} Cour d'appel civil, Sandra Wohlhauser manifeste en parallèle un intérêt marqué et un engagement sans faille pour la digitalisation du Pouvoir judiciaire. Membre dès 2016 de la Commission informatique de l'Etat en tant que présidente de la Commission informatique des autorités judiciaire, elle préside ainsi de 2018 à 2021 le Comité de pilotage du Programme e-Justice.

Sensible à la transmission du savoir, elle officie en outre depuis 2020 comme chargée de cours à l'Université de Fribourg dans le cadre du CAS Justice des mineurs, et est depuis 2024 co-auteurice du code de procédure civile annoté online.

Son souci particulier du justiciable, pertinemment relevé par la Commission judiciaire de l'Assemblée fédérale, Mme Wohlhauser l'a sans doute aussi forgé dans son engagement bénévole varié, notamment dans le domaine de la musique.